

AVERTISSEMENT

Conditions d'utilisation.

En téléchargeant ce guide, vous avez acquis une licence d'utilisation dans les conditions et avec les réserves indiquées ci-après et non un quelconque droit de propriété sur les illustrations ou les textes qui y sont présentés.

1/ Il est interdit de le commercialiser sous une forme quelconque (papier, internet, cédérom ou autre), ou pour quelque promotion que ce soit.

2/ Si l'utilisateur peut imprimer ces pages pour son besoin personnel, voire les copier sur son ordinateur portable, il ne peut en aucun cas utiliser le contenu, même transformé, photo, texte, carte, itinéraire ou autre pour quelque usage que ce soit, commercial ou autre, sans accord écrit assujéti à un devis. Valéry d'Amboise reste propriétaire à part entière de la totalité de ces guides.

Utilisation : Pour utiliser ce guide d'une façon optimale, il est recommandé de brancher le son et internet. Tous les liens proposés, sélectionnés avec soin, apportent un complément d'information aux articles de ce guide. Certains sites, préférés à d'autres (officiels) pour leur qualité, sont privés et susceptibles de fermer ou de changer d'adresse. L'auteur ne saurait être tenu pour responsable d'un lien inopérant ou de l'abondance des publicités qui financent ces sites.

Par contre, ce guide est constamment remis à jour et le lecteur est encouragé à visiter régulièrement le site

OBSERVATIONS

POPULATION : Par ailleurs, certaines différences peuvent exister entre les indications données dans ce guide et celles apportées par les sites proposés. Par exemple :

– les populations indiquées sont celles dites «sans doubles comptes» (les communes ont tendance à inclure, par exemple les pensionnaires des maisons de retraite ou les résidents secondaires, considérés par l'INSEE comme des «doubles compte» déjà décomptés dans leur commune principale)

– les superficies incluent les zones dites «non cadastrables»

– le nom des habitants d'une commune a, en général, été constitué par les historiens locaux à partir du nom ancien du village. En fait, dans la plupart des cas, il a été établi au hasard, sans directives précises des autorités, par les intéressés eux-mêmes. Il existe donc des variantes importantes et surtout, des doublons qui peuvent provoquer bien des erreurs. Par exemple, tous les habitants des communes «Saint-Etienne» sont des Stéphanois. Il est indispensable de préciser «Stéphanois de Corrèze», ou «Stéphanois de Corbières».

Les fusions de communes ont également posé des problèmes et un segment de chaque nom est, en général, utilisé dans le nom final. Mais le plus souvent, les noms anciens subsistent. Par exemple, la logique veut que les habitants de Barlin-Coudier soit les «Bardiérois» ; dans la pratique, les noms «Barlinois» et «Coudiérois» subsistent.

ILLUSTRATIONS

Au niveau illustrations, ce n'est pas systématiquement le point principal (vu et archi-vu) qui a été mis à l'honneur (la tour Eiffel pour Paris ?). Pas question pour l'auteur unique (Valéry d'Amboise) des photographies de proposer à chaque fois un catalogue des centres les plus significatifs du village, mais parfois un lieu moins connu. Même chose au niveau des dessins (en partie exclusifs, dû au dessinateur TICO).

A remarquer que la faune et la flore ne sont là qu'à titre indicatif et surtout pas exhaustif. Des ouvrages spécialisés proposent localement un grand choix établi par des érudits en la matière.

PHOTOS PRIVÉES

Toutes les photographies ont été réalisées exclusivement par Valéry d'Amboise et montrent soit des lieux publics, soit des endroits privés, avec l'autorisation des propriétaires du moment.

Il est évident que ces photos (qui sont aussi un hommage aux responsables de telle ou telle restauration réussie, par exemple) aident puissamment à la promotion d'un site. Elles sont présentées gratuitement, sans aucun appui financier publicitaire de la part des intéressés.

Toutefois, si, pour des raisons qui vous appartiennent, vous ne désirez plus voir votre propriété (ou vous-même) illustrer ce guide, la loi vous autorise à demander la suppression de cette illustration. Il suffira d'un simple courriel argumenté avec preuves à l'appui adressé à :

valerydamboise@wanadoo.fr

Inscrire dans «sujet» les mots, obligatoires : [guide «untel» suppression] pour éviter que les courriels ne soient éliminés par le logiciel anti-spam.

Les preuves de propriété sont nécessaires afin d'empêcher, par exemple un concurrent, de faire disparaître une promotion gratuite qui le gêne.

COTATIONS



Les cotations (1 à 4 cœurs) sont une interpolation établie par l'auteur notamment à partir de l'ensemble des guides touristiques existants, de façon à éviter tout parti pris personnel. En effet, malgré une très grande expérience, les précautions prises et les nombreuses visites effectuées sur vingt cinq années, les influences extérieures sont nombreuses : un site sous le soleil peut présenter un intérêt qu'un autre (pourtant plus riche), sous un temps gris, n'offrirait pas, de même, un accueil charmant, un hôte brillant, de grand talent, peuvent fausser le jugement.


Précisons encore le flou à propos de la cotation d'un village sans grand intérêt, donc dépourvu de ♥ mais possédant une curiosité exceptionnelle.


En outre, un ♥ dans tel ou tel département n'a de valeur relative que par rapport aux autres sites de ce même département. Peut-être n'aurait-il que deux ou trois cœurs dans une autre région.

RUBRIQUES

 **Histoire.**

 **Patrimoine.**

 **Culture et artisanat.**

 **Fêtes et animations.**

 **Nature.**

 **Sports et loisirs.**

 **Itinéraires,**

 **Hébergement. Gastronomie.**

 **Personnages.**

Les rubriques proposées (qui ne le sont pas systématiquement dans chaque village, évidemment) sous-entendent de perpétuelles modifications, y compris pour l'histoire, qui peut, elle aussi, évoluer (grand événement récent par exemple).

Le patrimoine peut s'enrichir (restauration ou découverte récente) ; comme toutes les autres rubriques. Des activités peuvent aussi disparaître. Tel club de sport local n'accepte peut-être pas d'invité.

L'auteur ne peut être tenu pour responsable de tel ou tel manquement !

ITINÉRAIRES

Les propositions de visite, sous forme de cartes, sont évidemment indicatives, voire subjectives ; elles seront peut-être trop courtes pour certains amateurs particulièrement rapides ; ou, au contraire, trop chargées pour d'autres, plus posés. Chacun est invité à surveiller l'heure durant ces promenades, de façon à équilibrer au mieux sa journée en éliminant, au besoin, la visite de tel ou tel site.

Qu'il soit clair que pour des raisons géographiques, certains itinéraires proposés sont plus chargés que d'autres !

REMARQUES

Pour toute indication, observation, critique ou autre, concernant le guide, chacun est cordialement invité à écrire à l'auteur :

valerydamboise@wanadoo.fr

Bien inscrire dans le sujet les mots, obligatoires : [guide «untel» observations] pour éviter que les courriels ne soient éliminés par le logiciel anti-spam.

Si Valéry d'Amboise ne pourra sans doute pas répondre individuellement (ce qu'il fera dans la mesure du possible en tout cas), toutes ces notes seront étudiées et répertoriées avec soin.

Bonne balade !

GARN (LE) [LO GARN] 30760

alt. 180 m, commune du Gard (*L 29 s/carte de l'arr.*). Arr. de Nîmes, canton de Pont-St-Esprit. 221 hab., les Garnois (oises) ; sup. 1080 ha. Grotte ornée de la Baume-d'Oullins classée. Eglise N.D.-du-Garn du 19^e. Chapelle N.D.-de-Bon-Secours de Malataverne. Gorges de l'Ardèche (site inscrit). Randonnées pédestres (GR 4). Vins AOC du «Garn» et «d'Orgnac».

GARONS (GARONS) 30128

alt. 94 m, commune du Gard (*T 28 s/carte de l'arr.*). Arr. de Nîmes (à 9 km), canton de la Vistrenque. 3692 hab., les Garonais (aises) ; sup. 1228 ha. Eglise néogothique du 19^e. Salon des Santons (mi-nov.). Vins AOC «Costières-de-Nîmes».

GARRIGUES-SAINTE-EULALIE 30190

(Garrigas) alt. 120 m, commune du Gard (*Q 27 s/carte de l'arr.*). Arr. de Nîmes, canton de St-Chaptes. 516 hab., les Garrigois (oises) ; sup. 1000 ha. Ruines féodales. Eglise du 19^e s.

GAUJAC (GAUJAC) 30330

alt. 144 m, commune du Gard (*P 30 s/carte de l'arr.*). Arr. de Nîmes, canton de Bagnols-sur-Cèze. 643 hab., les Gaujacois (oises) ; sup. 1027 ha. Oppidum de St-Vincent inscrit. Château et église du 19^e. Panorama. Vins AOC «Côtes-du-Rhône».

GAVACHES OU GABACHES

Nom donné par les gens de langue d'oc à leurs voisins de langue d'oïl habitant la Gavacherie.

GÉNÉRAC (GENERAC) 30510

alt. 82 m, commune du Gard, dans la plaine du Languedoc (*U 28 s/carte de l'arr.*). Arr. de Nîmes, canton de St-Gilles. 3223 hab., les Généracois (oises) ; sup. 2426 ha. Châteaux : Générac des 15^e et 17^e ; de Surville. Eglise romano-byzantine du 19^e s. Presbytère du 19^e s. Musée de la Tonnellerie et fête de la Souche (avril). Vins AOC «Costières-de-Nîmes».

GÉNÉRARGUES (GENERARGAS)

30140, alt. 152 m, commune du Gard (*P 24 sur carte de l'arr.*). Arr. d'Alès, canton d'Anduze. 639 hab., les Généraguais (guaises) ; sup. 1024 ha. Eglise des 17^e/18^e s. Temple. Musée du Santon (200 pièces). Source du Gardon d'Anduze. Val de l'Amous. Faune sauvage. Parc exotique de Pra-

france créé en 1855 (arbo-retum ; bamboueraie) ouvert tous les jours de mars à mi-novembre. Train touristique des Cévennes. Equitation. Randonnées pédestres (GR 6).

**GÉNOLHAC (GENOLHAC) 30450**

alt. 500 m, chef-lieu de canton, au pied du mont Lozère (*K 23 s/carte de l'arr.*). Arr. d'Alès. 840 hab., les Génolhacois (oises) ; sup. 1730 ha.

Patrimoine.

Vieux bourg pittoresque classé «Village que j'aime» avec tour du 12^e et demeures des 15^e et 16^e. Château des Oliviers du 19^e. Eglise à clocher-peigne et tour romane du 11^e.

Fêtes et animations. Fêtes votives (dans chaque village). Fêtes de la Régordane (3^e dim. d'août). Marché le matin, les mardi et samedi.

Nature.

Parc des Cévennes (centre d'informations). Panoramas cévenol et alpin. Rives du Luech. Station verte de vacances.

Sports et loisirs

Boules. Baignades en rivière. Equitation. Football. Judo. Naturisme. Pêche. Randonnées pédestres.

Ski nordique (35 km de pistes) et ski alpin (10 téléskis, canons à neige) : le Mas-de-la-Barque, sur le plateau de la Lozère. Tennis. Volley-ball. VTT (location). Campings-caravanings. Gîte d'étape.

**Itinéraires.**

Voir carte de Bessèges.

Gastronomie.

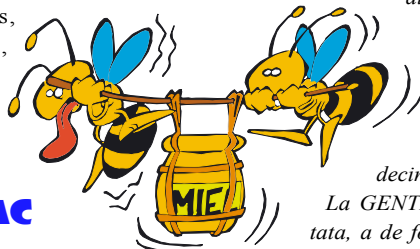
Confiture et jus de fruits. Châtaignes, miel. Pélardons, charcuterie.

Cliquez sur le lien pour plus d'infos

GÉNOLHAC

Ci-dessous :

GÉNÉRARGUES, la Bamboueraie



Ci-dessus : **GENTIANE de Bavière**

GENTIANE JAUNE

ou grande gentiane, quinquina d'Europe, jouvansanne. Plante d'altitude (de 300 m à 2500 m), *Gentiana lutea*, famille des gentianacées ; la racine de cette gentiane, qui peut atteindre plusieurs kg et vivre 50 ans, sert à fabriquer la liqueur de gentiane. Ce qui explique la disparition de la plante dans certains massifs. Il faut plusieurs années à un jeune plant avant de fleurir (entre juin et août). Ses feuilles sont disposées sur la tige l'une en face de l'autre alors qu'elles sont alternes chez le vérate vénéneux.

Le nom de gentiane, selon Pline l'Ancien, provient de *Gentius*, roi d'Illyrie, qui aurait prouvé les vertus médicinales de la racine ; d'autres sources parlent d'un médecin médiéval de même nom.

La **GENTIANE ponctuée**, *Gentiana punctata*, a de fortes racines qui contiennent les mêmes principes acides que sa cousine jaune. Ses feuilles sont également opposées.

